



FOIRE AUX QUESTIONS :

«J'ai découvert (par erreur de portable) que mon père a une maîtresse.

Que puis-je faire ? » Amélie, 17 ans

Amélie, il est évident que vous devez être douloureuse et bouleversée de découvrir la faiblesse d'un père que vous aimez certainement par ailleurs. Il importe d'abord de ne pas vous culpabiliser vous-même puisque vous dites bien que ce n'est pas en « fouillant » dans sa vie, mais par erreur, que vous avez découvert l'existence de cette liaison.

D'autre part, gardez-vous bien de le juger : il est sûr que l'on ne peut approuver ni justifier cette erreur de parcours.

On peut juger l'acte : avoir une maîtresse n'est pas un comportement moralement bon ; il y a manquement à la parole donnée à son conjoint et possibilité de créer beaucoup de souffrances et de déception chez le conjoint d'abord, mais aussi chez les enfants. Or, faire souffrir, c'est le mal.

Par contre, **on ne peut juger la personne** : je ne dis pas qu'il a cru bien faire, mais il peut avoir des circonstances atténuantes (difficultés avec le conjoint, faiblesse personnelle, séduction puis chantage de la maîtresse...) Dieu seul connaît la culpabilité réelle, Dieu seul sonde les reins et les cœurs, mais nous, pauvres êtres humains, nous n'avons pas tous les paramètres.

Maintenant, suit une autre question : que faire ? Il faut envisager deux hypothèses :

Votre Maman l'ignore : dans ce cas, gardez-vous de lui en parler. Mais alors, profitant d'un moment de grâce, de complicité, dites à votre père ce que vous avez découvert, parlez-lui, sans jugement, de la peine, de la déception qui est la vôtre ou de la souffrance qu'il pourra causer à votre Maman si elle l'apprend. Dites-lui combien vous le croyez capable de cesser une relation qui peut être une impasse ; dites-lui combien vous pourriez l'admirer s'il avait ce courage de la rupture. Au besoin, en ayant l'humilité de se faire aider, dans une société où ne manquent pas les conseillers conjugaux, les psychologues du couple, les sessions pour les foyers en difficultés.

Votre Maman le sait : même si elle l'a caché jusque-là, et dans ce cas aidez-la à supporter cet abandon ; dites-lui bien de ne pas se sentir coupable car, dans cette situation, souvent le conjoint trompé s'accuse en premier : « que n'ai-je pas fait pour qu'il ait besoin d'aller ailleurs ? »

Ensuite, dites à votre père que vous « savez » ! Faites-lui bien prendre conscience de la souffrance qu'il crée chez sa femme, chez ses enfants et même chez sa maîtresse et en lui-même. Il doit savoir qu'il peut « perdre » ses enfants qui, en général, prennent spontanément parti pour la victime, et que de toutes façon, il ne peut espérer pouvoir tout concilier : garder l'épouse, les enfants, la maison et la maîtresse ! Et qu'il sache bien qu'un adultère dépassé peut être une occasion extraordinaire pour un couple de progresser dans un amour renouvelé.

*Père Denis Sonet
Diocèse de Troyes*